



Forêt de Buzet (Identifiant national : 730010260)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ0224)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Redon Hugues (Amsinckia), - 730010260, Forêt de Buzet. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730010260.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées
Rédacteur(s) : Redon Hugues (Amsinckia)
Centroïde calculé : 538000°-1865982°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 27/11/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 27/11/2009
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Garonne
- Commune : Gémil (INSEE : 31216)
- Commune : Bessières (INSEE : 31066)
- Commune : Buzet-sur-Tarn (INSEE : 31094)
- Commune : Paulhac (INSEE : 31407)

1.2 Superficie

921,42 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 105

Maximale (mètre): 183

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La forêt de Buzet se situe sur les premières terrasses du Tarn, à 2 km au sud de ce cours d'eau en rive gauche. Elle s'y étire sur environ 5 km dans un axe nord-ouest - sud-est sur 2 km de largeur. Des ruisseaux affluents du Tarn y prennent naissance, et l'un d'entre eux la traverse dans sa partie sud. Le climat est de type océanique aquitain avec une sécheresse estivale marquée, celle-ci étant moins prononcée du fait de son exposition générale au nord-est. Ce massif forestier est caractérisé par son isolement : le plus proche en rive gauche et sans cours d'eau conséquent interposé, se trouve à 27 km au nord-ouest (forêt de Montech) ; la forêt de Giroussens, distante de 14 km à l'est, est séparée par l'Agout. Cet isolement aura évidemment des conséquences pour certains groupes faunistiques. En périphérie, les parcelles destinées au pâturage (par des chevaux surtout) sont dominantes.

Cette forêt de plaine de près de 1 000 ha est conduite en taillis, et l'essence dominante est le Chêne sessile. Il y a aussi des plantations de conifères, cèdres (9 ha), pins noirs d'Autriche et sylvestres. En sous-bois, le Petit houx (*Ruscus aculeatus*) est fréquent ainsi que la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) et la Petite pervenche (*Vinca minor*) ; en zones de suintements prospèrent des stations d'Asphodèle blanc (*Asphodelus albus*). À noter la présence disséminée du Houx (*Ilex aquifolium*). Les landes de coupes et les lisières exposées sont colonisées par l'Ajonc (*Ulex europaeus*), le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), la Callune (*Calluna vulgaris*) et des bruyères (*Erica* sp.).

L'intérêt de cette ZNIEFF est lié à l'étendue de ce massif forestier d'un seul tenant dans un environnement fortement déboisé. Des dix régions forestières de la Haute-Garonne, celle des vallées de la Garonne et de ses affluents est une des deux plus faibles en taux de boisement (8,6 %). Il est, en outre, renforcé par la dissémination de pièces d'eau de dimensions variées (au moins quinze concernent des mares, trous d'eau d'anciennes extractions, petits lacs, etc.), et par le réseau hydrographique en connexion avec la ripisylve du Tarn et partiellement avec les lambeaux de bois des terrasses. Cette ZNIEFF est un sanctuaire pour les batraciens inféodés au milieu forestier dans ce secteur géographique. Des 4 espèces du cortège d'espèces déterminantes présentes (les 4 sont à l'annexe IV de la directive « Habitats »), deux méritent une attention particulière : le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), vulnérable en zone de plaine (liste rouge régionale), et la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), pouvant être qualifiée de vulnérable aussi sur des kilomètres à la ronde. Les points d'eau même infimes (ornières, fossés) sont indispensables pour la reproduction de cette population. Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) vu en chasse sur le site, aussi bien mâle que femelle, peut être considéré comme un nicheur probable dans les landes des coupes forestières. 4 espèces floristiques déterminantes sont notées dans la ZNIEFF. L'Euphorbe poilue (*Euphorbia villosa*, liste rouge régionale) se trouve en bonne quantité sur les sols hydromorphes ; la Linaire de Pélissier (*Linaria pelisseriana*) se rencontre dans les landes ; le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*) occupe les lisières bien exposées.

450 ha acquis par le département de la Haute-Garonne en 1981 sont gérés en partenariat avec l'ONF. Progressivement, des parcelles seront conduites en futaie, avec un souci de préserver certaines zones en régénération naturelle et de conserver des arbres morts sur pied, ce qui pourra s'avérer intéressant pour l'avifaune troglodyte et les insectes saproxyliques. Cette partie de

forêt étant ouverte au public (20 000 personnes/an), des parcelles sont volontairement écartées du balisage et rendues difficiles d'accès. Une sensibilisation au milieu naturel est omniprésente. Les mares sont gérées de façon à éviter leur comblement.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Etang
- Terrasse alluviale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine départemental
- Domaine privé départemental

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Amphibiens- Oiseaux- Phanérogames	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales- Zone particulière d'alimentation- Zone particulière liée à la reproduction	<ul style="list-style-type: none">- Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites suivent essentiellement le contour du massif forestier. Au nord, deux extensions linéaires de part et d'autre de la D15e et longeant le talus de terrasses favorisent la connexion avec le réseau hydrographique des ruisseaux affluents du Tarn. Notons que l'extension ouest possède une petite pièce d'eau, tandis que celle à l'est présente, dans le lit du départ d'un ruisseau, une micro-zone plus ou moins marécageuse à Iris jaune (*Iris pseudacorus*), dans un pré pâturé. Au milieu du front est du massif forestier, au niveau de la D32e, les limites suivent un pré-bois et un pré pâturé pour rejoindre deux petits lacs alimentés par des sources et un bois bordant un ruisselet. Au sud, les limites incluent le ruisseau de Palmola et le lac du golf de Palmola. La zone non boisée à l'angle de la D32d et du front ouest de la forêt concerne un complexe de parcelles de landes, prés pâturés et cultures ; une mare se situe à peu près en son centre, alimentée par une source. Deux annexes, en plus du massif forestier, ont été retenues : en regard du front ouest de la forêt, une petite pièce d'eau (ancienne extraction de gravats) connectée au réseau hydrographique affluent du Tarn et entourée d'ajoncs et de prunelliers, ainsi qu'un petit lac, le Communal, au nord-est. Les contours, s'attachant à inclure les milieux aquatiques, visent à maintenir une population de batraciens inféodés au milieu forestier et à favoriser le brassage des espèces qui sont plus ubiquistes.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Incendies	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Catastrophes naturelles	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.16 <i>Cours d'eau intermittents</i>			1	
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>			1	
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			82	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	84.3 <i>Petits bois, bosquets</i>			2	
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>			1	
	31.8 <i>Fourrés</i>			3	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			1	
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>			2	
	85.12 <i>Pelouses de parcs</i>			1	
	82.2 <i>Cultures avec marges de végétation spontanée</i>			1	
	83.3 <i>Plantations</i>			5	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	292	<i>Hyla meridionalis</i> <i>Boettger, 1874</i>	<i>Rainette méridionale</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	1994 - 2002
	310	<i>Rana dalmatina</i> <i>Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	<i>Grenouille agile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	1995 - 1998
	92	<i>Salamandra salamandra</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Salamandre tachetée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	1995 - 1999
	163	<i>Triturus marmoratus</i> <i>(Latreille, 1800)</i>	<i>Triton marbré</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	1995 - 1995
Oiseaux	2881	<i>Circus cyaneus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Busard Saint-Martin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		2	2	2009 - 2009
	3670	<i>Lullula arborea</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2009 - 2009
Phanérogames	97700	<i>Euphorbia villosa</i> <i>Waldst. & Kit. ex Willd., 1799</i>	<i>Euphorbe poilue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ISATIS (Belhacène Lionel)				2001 - 2001
	106201	<i>Linaria pelisseriana</i> <i>(L.) Mill., 1768</i>	<i>Linaire de Pélissier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)				2007 - 2007

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	91715	<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753	<i>Ciste à feuilles de sauge, Mondré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ISATIS (Belhacène Lionel)				2009 - 2009

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	292	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)				
310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
Oiseaux	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Belhacène L.	2007	Plantes rares et/ou méconnues trouvées en Haute-Garonne en 2007 - Isatis, 7 : 83-91.
Informateur	Amsinckia (Redon Hugues)		
	Amsinckia (Redon Hugues)		
	ISATIS (Belhacène Lionel)		
	ISATIS (Belhacène Lionel)		